

***Lieu de période de formation pratique Institution :***

***Nom de l'étudiant-e :***

***Semestre automne printemps***

***Répétition***

***Service : Promotion :***

***Site de formation :***

**ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 3ème année bachelor**

**Synthèse de l’évaluation:**

**Pistes/propositions pour le développement futur des compétences**

***Période du / au :***

***PFP 5***

***PFP 6***

**Nombre de jours d’absence non compensée : jours**

**C**

**B**

**E**

**A**

**D**

**Résultat1:**

**F**

**Date et Signatures**

**Étudiant-e:**

(a pris connaissance)

**Praticien-ne formateur-trice NOM PRENOM**

**Formateur-trice HES NOM PRENOM**

**1Résultat**

**Seuil d’insuffisance : 1 rôle non acquis ou plus Échelle de notation**

**A = Excellent :** résultat remarquable avec quelques insuffisances mineures ;

**B = Très Bien :** résultat supérieur à la moyenne malgré un certain nombre d’insuffisances ;

**C = Bien :** travail généralement bon malgré un certain nombre d’insuffisances notables ;

**D = Satisfaisant :** travail honnête mais comportant des lacunes importantes ;

**E = Passable :** le résultat satisfait aux critères minimaux ;

**F = Insuffisant :** la répétition du module est nécessaire.

1. Compétences du rôle d’expert-e en soins infirmiers

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | A1. Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Maîtrise de l’examen clinique | * Evalue, de manière systématique et rigoureuse, l’état de santé des personnes soignées en utilisant   des outils de récolte de données adaptés   * Analyse et interprète les données récoltées de manière adéquate * Formule des diagnostics infirmiers pertinents * Détermine le degré d’urgence et de gravité des signes et symptômes observés |
| Pertinence des projets de soins et de leur réalisation | * Élabore, en partenariat avec les personnes soignées et tous les intervenants, les projets de soins en se référant à une théorie ou un modèle infirmier * Met en œuvre/supervise la réalisation des projets de soins * Planifie des interventions infirmières efficaces et appropriées en se référant aux bonnes pratiques * Evalue et réactualise les projets de soins |
| Maîtrise des techniques de soins | * Réalise et évalue les soins en respectant les critères de qualité * Maîtrise les soins couramment pratiqués dans le service |
| Administration réfléchie des traitements médico-  délégués | * Explique les traitements médico-délégués en mobilisant l’ensemble des connaissances pertinentes * Pose un regard critique sur les traitements médico-délégués en regard des effets recherchés, des effets indésirables et de la situation des personnes soignées |
| Gestion adéquate des situations | * Gère de manière autonome et rapide les soins dans des situations habituelles du service * Gère avec aide les soins dans les situations inhabituelles |
| A2. Assurer, au sein de l’équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans  l’intérêt de la/du patient-e et de ses proches. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Fiabilité, pertinence et complétude des informations transmises aux membres de l’équipe professionnelle et interprofessionnelle | * Transmet, par écrit et par oral, les informations nécessaires à la continuité des soins. * Participe activement aux colloques infirmiers et interprofessionnels |
| Maîtrise des principes de délégation et supervision | * Délègue les interventions de manière adéquate * Supervise les interventions réalisées par les membres de l’équipe sous sa responsabilité |
| Cohérence dans la coordination des soins. | - Coordonne les soins de manière cohérente |
| A3. Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s’appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Fiabilité, pertinence et complétude des informations  transmises au patient et aux proches | * Repère les besoins en information des personnes soignées et de leur entourage et y donne suite * Informe les personnes soignées et leur entourage de manière régulière, complète et adaptée * Réalise l’enseignement thérapeutique nécessaire au maintien de l’autonomie des personnes |
| Pertinence et complétude des interventions de prévention | * Intègre systématiquement des interventions de prévention aux projets de soins * Identifie des situations de crise (biologique, psychologique ou social) et offre un accompagnement   professionnel   * Offre des interventions de soutien et d’accompagnement en situation de crise |
| A4. Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de  recherche dans la formation et la pratique. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence et régularité de l’utilisation des résultats de recherche | - Se réfère aux données probantes dans le choix des interventions |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de communicateur ou communicatrice

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | B1. Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situa- tion et en favorisant une prise de décision partagée. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de la relation professionnelle | * Démontre une attitude relationnelle professionnelle empreinte de respect, d’empathie, de   congruence et d’authenticité   * Crée et maintient une relation de confiance avec les personnes soignées et leur entourage * Utilise, avec les patients et l’entourage, des techniques de communication favorisant la prise de   décision partagée |
| B2. Participer, dans l’équipe intraprofessionnelle ou interprofessionnelle, au développement d’une compréhension partagée des situations de soins et participer, si nécessaire, à la gestion des conflits. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Clarté du positionnement professionnel | *-* Se positionne en tant que membre de l’équipe infirmière dans les discussions interprofession- nelles en mobilisant les théories et modèles de soins pertinents  - Porte un regard critique sur ses attitudes et comportements en cas de conflit |
| Ouverture aux autres positionnements professionnels | * Démontre sa connaissance des compétences des autres professionnels * Tient compte des autres professionnels dans l’organisation de ses interventions |
| B3. Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de la communication orale et écrite profes-  sionnelle et scientifique | * Documente, dans un langage professionnel, les données pertinentes, actualisées et complètes   dans le dossier de soins   * Evalue le dossier de soins en fonction des critères d’exigence actualisés et propose des amélio- rations pertinentes * Démontre sa compréhension du langage scientifique dans le partage des résultats de recherche |
| B4. Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnel-le-s et partager son savoir et son expérience avec ses pairs. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Maîtrise de techniques d’entretien | * Communique de manière claire et adapte son langage aux situations rencontrées * Utilise, à bon escient, différentes techniques d’entretien |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de collaborateur ou collaboratrice

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | C1. S’engager, dans une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux.  C4. Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteurs et actrices du système de santé, des patient-e-s et de leurs  proches. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Qualité de son engagement professionnel | - S’investit dans l’équipe infirmière et interprofessionnelle |
| Adéquation de ses prises de position dans l’équipe pro- fessionnelle et interprofessionnelle | * Démontre une attitude ouverte et affirmée dans le travail en équipe * S’appuie sur son champ disciplinaire et ses compétences infirmières dans l’équipe interprofes- sionnelle * Joue un rôle spécifique dans la défense des soins individualisés optimaux au sein de l’équipe   interprofessionnelle |
| C2. Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d’autres membres de l’équipe de soins. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Mobilisation adéquate des compétences de l’équipe interprofessionnelle | * Mobilise, de manière adéquate et constructive les compétences des membres de l’équipe intra   et interprofessionnelle   * Identifie les problèmes d’interface entre les différents professionnels et propose des stratégies de collaboration efficaces. |
|  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | C3. Participer à la prise de décision au sein des groupes intraprofessionnelles ou interprofessionnels en y défendant l’éthique pro- fessionnelle. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Participation adéquate à des prises de décision éthique | * Favorise la connaissance et le partage des informations nécessaires à la conduite des projets et objectifs communs * Favorise la participation de chaque membre de l’équipe, le consensus et le respect des déci- sions prises * Intègre la dimension éthique dans les prises de décision à propos des personnes soignées |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de manager

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | D1. Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence de l’organisation de son travail et de celui de ses collaborateurs | * Organise de manière efficace les interventions professionnelles pour les personnes sous sa responsabilité, en hiérarchisant et priorisant les interventions * Participe activement à l’organisation des soins du service en tenant compte des contraintes institutionnelles et extra-institutionnelles * Explique les enjeux des instruments en vigueur (RAI, LEP, DRG, PLAISIR) pour la pratique infirmière |
| D2. Participer à la mise en œuvre et à l’évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d’innovation. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Justesse de l’application et de la réflexion sur les stan- dards qualité | * Propose des nouvelles méthodes et processus de travail en se basant sur des modèles actuels * Démontre sa compréhension des démarches, outils et méthodes qualité en vigueur dans l’institution |
| D3. Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l’information. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation critique des outils informatiques et des techno- logies de l’information | * Utilise adéquatement les outils informatiques à disposition * Respecte les règles et lois en vigueur en ce qui concerne la protection des données * Utilise régulièrement les bases de données à disposition |
| D4. Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Qualité du leadership professionnel | * Démontre son intérêt pour des nouveaux projets * Recherche des données probantes et les promeut * Transmet aux étudiants junior sa vision pour le développement de la profession * Partage ses projets de carrière |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de promoteur ou promotrice de la santé

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | E1. S’engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Importance accordée à la santé et à la qualité de vie des patients et le leurs proches | * Intègre systématiquement des aspects de santé et de qualité de vie des personnes soignées et de leurs proches dans les projets de soins * Mobilise et coordonne les ressources du réseau socio-sanitaires pour garantir la qualité de vie des personnes soignées |
| E2. Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les indivi- dus et les groupes et participer activement à leur mise en oeuvre.  E4. Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Maîtrise de la démarche éducative | * Evalue les besoins en promotion de la santé, prévention et éducation thérapeutique des per- sonnes soignées, de leur entourage et des groupes * Planifie et réalise des interventions ciblées et adaptées en se basant sur les recommandations   et modèles actuels   * Utilise des modèles infirmiers et interdisciplinaires pour déterminer et argumenter ses interven- tions préventives et éducatives |
| E3. Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour sur- monter la maladie ou la prévenir, dans le souci d’assurer la meilleure qualité de vie possible. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence des interventions de promotion de la santé en regard de l’autonomie du patient et de son entourage | * Soutient l’autonomie des personnes soignées en respectant leurs choix, leur rythme, leur culture   et en leur donnant toutes les informations nécessaires au maintien de leur santé   * Identifie les différents enjeux liés à la promotion de la santé |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle d’apprenant-e et formateur ou formatrice

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | F1. Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation profession-  nelle pratique des étudiant-e-s, en s’appuyant sur des données scientifiques et pertinentes. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Actualisation régulière des connaissances | * Démontre son envie d’apprendre * Actualise ses connaissances en fonction des situations professionnelles rencontrées |
| Qualité de l’encadrement des étudiants | * Participe à l’encadrement des étudiants juniors * Utilise des stratégies différenciées et créatives dans son encadrement * Donne des feed-back constructifs |
| F2. Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et  partager sa connaissance des résultats de recherche avec l’équipe. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence du questionnement professionnel | - Pose des questions régulières et pertinentes à propos des situations professionnelles rencontrées |
| Pertinence et régularité du partage de savoirs issus de la recherche au sein de l’équipe professionnelle | * Utilise des résultats de recherche dans sa pratique * Partage régulièrement sa connaissance des résultats de recherche au sein de l’équipe * Analyse les pratiques de soins en regard des données probantes et émet des propositions d’amé- lioration |
|  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | F3. Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation adéquate de l’auto et hétéro-évaluation | * S’auto-évalue régulièrement de manière autonome en fonction de ses objectifs et des compé- tences à développer * Demande et utilise l’hétéro-évaluation pour progresser |
| Qualité de sa pratique réflexive | * Elabore du savoir à partir des expériences vécues et le confronte à l’équipe de soins * Élabore des propositions d’amélioration des soins * Confronte ses idées et réflexions avec l’équipe professionnelle |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de professionnel-le

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | G1. Démontrer une attitude respectueuse de l’éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Qualité de la réflexion éthique et de son impact sur la  pratique professionnelle | * Connaît ses propres valeurs, celles des personnes soignées et de leur entourage et celles du contexte de soins et les intègre dans sa réflexion * S’appuie sur les principes éthiques et le code de déontologie de la profession |
| G2. Représenter sa profession et s’impliquer dans son développement. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Qualité de son engagement professionnel | * Se positionne sur les questions liées à l’évolution des soins infirmiers et de la formation infirmière * Se positionne sur les questions d’actualité liées à l’évolution des politiques socio-sanitaires locales ou nationales |
| G3. Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de son engagement en faveur du développe- ment durable | * Applique, de manière systématique, les protocoles de gestion des déchets et du matériel en vigueur * Démontre des attitudes responsables face à la protection de l’environnement |
| G4. S’engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation adéquate des mesures de protection de soi,  d’autrui | * Travaille de manière ergonomique * Mobilise les précautions d’hygiène et de sécurité actualisées * Met en place des stratégies et mobilise des ressources visant à préserver sa propre santé et celle des autres |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |